

**Prise de position du Syndicat des Enseignants  
Romands (SER)  
à propos des recommandations  
du Parti Radical visant à harmoniser  
le système scolaire suisse**

*Comme toute institution, l'école doit s'améliorer et répondre le mieux possible aux besoins des élèves, des familles et de la société. Elle doit pourtant pouvoir le faire à son rythme, en dehors des lois du marché. Dans ses propositions, le parti radical suisse a en partie seulement répondu aux attentes d'harmonisation du SER. Dans bien des aspects par contre, il s'éloigne de la vision que promeut le SER : **une école publique efficace et de justice sociale, qui intègre les enfants de tout niveau et de toute origine, une école au profit de l'intégration de l'individu dans la société et non de l'économie, une école de la solidarité plutôt que de la concurrence.***

## 1. Le fédéralisme helvétique à l'épreuve des comparaisons internationales

Le système fédéral suisse, qui génère autant d'organisations scolaires que de cantons, montre ses limites dès lors que les indicateurs nationaux et internationaux permettent des comparaisons entre les divers systèmes éducatifs.<sup>1</sup>

De plus, la mobilité accrue des personnes amène à observer plus qu'avant les diverses organisations et structures mises en place. Les avantages d'une organisation de type fédéral ont déjà été mis en exergue :

- grande proximité entre les décideurs, les utilisateurs et les besoins de la société,
- sentiment d'appartenance à un corps social que l'on peut encore influencer,
- intégration sociale,
- efficacité lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins locaux,
- prise en compte de toutes les régions et intérêts,

Pour autant, les forces d'une organisation fortement décentralisée sont de plus en plus contrebalancées par leurs effets négatifs induits :

- accroissement des inégalités sociales,
- coût relatif, dû aux nombreuses structures qui doivent être mises en place,
- difficulté avérée dans une société qui se tertiarise et qui, par là-même, suscite de plus en plus de mobilité,
- obstacles nombreux à la mobilité des enseignants, qui ne permettent que difficilement de réaffecter le personnel là où les besoins se font sentir.

L'autonomie cantonale en la matière fait que toute avancée en terme de coordination ne peut être soutenue que par la bonne volonté de chacun des gouvernements cantonaux. Ainsi donc, si la Confédération joue un rôle central en ce qui concerne les Hautes écoles, elle n'a que peu d'autorité au niveau de la scolarité obligatoire. L'éducation physique et l'organisation de l'année scolaire sont certes réglées au plan national, mais les autres domaines sont délégués à des conférences régionales, voire aux cantons eux-mêmes. Ajoutons que si l'école primaire apparaît comme assez uniforme dans toute la Suisse, avec généralement six années en classes hétérogènes, les programmes d'enseignement n'y sont pourtant pas harmonisés. **La Suisse romande a entrepris dès les années 70 de mieux coordonner ses objectifs essentiels. Elle a agi surtout par les moyens d'enseignement.** Actuellement, le projet PECARO (plan d'étude cadre romand) est soumis à consultation. Il vise à baliser le parcours des élèves en termes d'objectifs prioritaires d'apprentissage au niveau du 2<sup>ème</sup>, du 6<sup>ème</sup> et du 9<sup>ème</sup> degré de l'école obligatoire. Quant à l'organisation du secondaire I, elle est quasiment unique pour chacun des cantons.

De son côté, le SER agit en permanence en faveur d'un véritable espace romand de formation. Il poursuit donc une politique qu'avait déjà engagée la SPR, à un moment où les frontières cantonales cloisonnaient quasi hermétiquement la partie francophone de notre pays.

---

<sup>1</sup> *Etudes Pisa 2000 et 2003*

## 2. Rappel et mise en contexte

1. Le souci du parti radical de favoriser le développement d'une école obligatoire de qualité, offrant les meilleures chances et la meilleure intégration à tous les élèves est partagé par le SER. Il s'agit pourtant de dépasser cette déclaration de principe, ni contestable, ni contestée d'ailleurs. **Ce qui intéresse plus particulièrement la faïtière romande des enseignants, ce sont bien les moyens de mise en œuvre de ces idées, dans un contexte général de restrictions budgétaires.**
2. **L'initiative radicale va dans le sens des réponses du SER concernant l'article constitutionnel sur l'éducation.** La faïtière romande souhaite que la Confédération, puisse, le cas échéant et lorsque les cantons n'arrivent pas à s'entendre, peser de tout son poids sur les décisions en matière de formation. Le rôle subsidiaire qui lui serait ainsi dévolu n'en serait pas moins la garantie que les cantons fassent tous les efforts nécessaires pour faire fi de leurs intérêts particuliers.
3. Si les responsables politiques ont comme mission de penser l'école qui convient à la société et la façon, ils ne sauraient bien entendu le faire sans tenir compte de l'avis des experts et professionnels qui ont en charge tout autant les systèmes éducatifs que les étudiants/élèves eux-mêmes.
4. **Les entreprises ou idées dans le domaine de la formation doivent prendre en compte les éléments apportés par la recherche en éducation et les résultats des comparaisons intercantionales et internationales.**
5. La valorisation du statut de l'enseignant est l'une des composantes majeures de toute réforme en matière scolaire. Les associations d'enseignants ne peuvent occulter cet aspect dès lors qu'elles ont à se prononcer sur toute proposition de réforme. Le SER affirme ainsi clairement que les enseignants, qui sont certes des acteurs sociaux de premier plan, ne sont pas corvéables à merci et que leur mission première et quasi unique doit demeurer l'enseignement et l'éducation. Pour ces missions fondamentales, il est désormais exigé d'eux une formation de haut niveau, dans les Hautes Ecoles Pédagogiques et à l'Université. **Il ne saurait donc être question que, dans un nouveau type d'organisation scolaire, des tâches de garde spécifiques leur incombent.**

### 3. Commentaires du SER à propos des recommandations du parti radical suisse

*1. Permettre aux familles et aux enseignants de changement de domicile sans difficulté et sans que la qualité de la formation en pâtisse.*

Cet objectif est largement partagé par le SER, qui a soutenu les programmes d'harmonisation scolaire dès les années 70 et qui soutient aujourd'hui le Plan d'Etude Cadre Romand (PECARO). Celui-ci détermine un certain nombre d'objectifs noyaux et des seuils de compétences à atteindre au terme du 2<sup>ème</sup>, du 6<sup>ème</sup> et du 9<sup>ème</sup> degré de la scolarité obligatoire. Il établit donc un « maillage » assez large, qui permettra aux cantons de rédiger des programmes d'enseignement plus homogènes et aux établissements de tracer le « maillage » le plus fin. Par la démarche Pecaro, si celle-ci devait aboutir bien sûr, les cantons romands ont fixé la direction qu'ils entendent donner à leur école et les étapes incontournables permettant à la fois une grande cohérence des programmes d'enseignement et une part d'autonomie des cantons et des établissements.

Du côté des professionnels, la mobilité des enseignants est dorénavant validée par les nouvelles formations et par les diplômes reconnus au plan de la CDIP.

**En terme de mobilité, le parti radical surestime les difficultés des familles.** Celles qui se déplacent appartiennent souvent à un milieu social favorisé et l'organisation scolaire n'est pas un frein à leurs projets. La forte population allophone et étrangère des écoles démontre d'ailleurs que les obstacles linguistiques sont rapidement franchis dès lors que les écoles disposent des moyens nécessaires à une bonne intégration. Demeurent bien sûr de gros obstacles culturels, que l'école n'a pas comme mission première de réduire.

*2. Evaluer les élèves, les enseignants et les écoles*

**Le Syndicat des Enseignants Romands tient à rappeler tout d'abord que l'évaluation est un processus extrêmement complexe, qui ne se réduit pas au débat « notes ou pas notes ».** Le parti radical part du principe que les notes, et donc les évaluations, ont été supprimées dans notre pays. Cette donnée de base est erronée. Bien des cantons et des ordres d'enseignement ont maintenu les évaluations chiffrées. D'autres les ont effectivement supprimées, sans pour autant abolir les évaluations. Au contraire, celles-ci reposent dorénavant sur des critères objectifs, déterminés par l'institution, et non sur la nécessité de classer les élèves, de les trier, sur les bases de leurs performances respectives. Les notes ne reflètent en rien l'état des connaissances et compétences des élèves. Elles permettent simplement de les situer entre eux et de les orienter dans les filières. **Les propositions du parti radical en matière d'évaluation ne peuvent donc être soutenues par le SER.**

L'évaluation du travail des enseignants n'est pas un sujet tabou pour le SER. Actuellement déjà, des évaluations sont mises en place par l'institution, notamment par le système peu valorisant des inspecteurs scolaires. Les directeurs d'établissement et responsables des commissions d'école jouent aussi un certain rôle dans le contrôle de la qualité des établissements. Le SER souhaiterait que ce modèle, basé sur une organisation de type hiérarchique, soit remplacé par des évaluations entre pairs et par l'auto-évaluation des enseignants, dans le cadre de véritables équipes d'enseignants. **Si le SER accepte donc que le travail des enseignants puisse être évalué, il demeurera par contre farouchement opposé à toute forme de salaire au mérite.**

Le SER est ouvert à l'évaluation des établissements. Pourtant, la seule approche acceptable serait celle qui permettrait, entre professionnels, de s'interroger si tous les moyens mis à disposition ont été utilisés avec pertinence au service du développement des élèves.

### *3. Apprendre plus tôt les langues étrangères*

Cet objectif n'est bien sûr pas contesté par le SER, qui s'est déjà prononcé de manière détaillée en la matière.<sup>2</sup>

### *4. Introduire des horaires continus et mettre en place des conditions d'encadrement*

Il n'est pas impossible qu'une telle organisation facilite la vie des parents, **mais le SER ne partage pas l'idée d'une société dans laquelle ceux-ci auront l'obligation de confier leurs enfants à des unités d'accueil extra-familiales afin de satisfaire aux besoins de l'économie.** La mise en place d'horaires continus est, contrairement aux propos du parti radical, une opération extrêmement onéreuse. Des cantines scolaires devraient être construites et l'on imagine aisément le personnel que requiert ce genre d'installation. D'autre part, un personnel d'encadrement non enseignant devrait être engagé pour les tâches de surveillance hors temps d'enseignement. Enfin, la prise en charge des élèves dès le fin de la classe, au début de l'après-midi, implique une réorganisation sociale fondamentale. Les enfants ne sauraient bien sûr être laissés à eux-mêmes avant le retour des parents, en fin d'après-midi. Pour le SER, l'équation est assez simple : soit la société est à même d'assurer ce surcoût, soit elle en reporte les frais sur les familles. Le résultat en terme d'égalité des chances paraît dès lors négatif.

---

<sup>2</sup>Voir Annexe 1

Le parti radical ne répond que partiellement à cette problématique en souhaitant plus d'implication des enseignants. Le SER ne partage pas non plus cette idée. Au contraire. **Le temps d'enseignement doit être réduit afin que les enseignants puissent assumer en commun les nombreuses tâches de collaboration et de co-organisation qu'implique aujourd'hui leur métier.**<sup>3</sup>

Quant à l'implication plus grande des parents, on peut bien sûr se demander qui pourra aider l'école à partir du moment où le plus grand nombre d'entre eux devra travailler à plein temps.

#### 4. Convergences et divergences

Le SER observe que certaines prises de position du parti radical véhiculent des a priori discutables, dus sans doute au manque d'expertise en la matière :

- ✓ Pisa n'a pas démontré que le niveau de l'école suisse était en baisse. **Tout au plus a-t-elle démontré que l'école était perfectible.**
- ✓ Il n'y pas de lien direct entre des objectifs élevés et les facilités de passage d'un canton à l'autre.
- ✓ L'approche de l'évaluation du travail des élèves ne tient pas compte des apports de la recherche en matière d'évaluation, basée sur des seuils de compétences à atteindre, déterminés eux-mêmes sur la base d'objectifs d'apprentissage.
- ✓ **La mobilité des personnes est sur-évaluée.** Elle semble d'ailleurs plus le fait d'extranationaux que des nationaux eux-mêmes.
- ✓ Il n'y a pas de définition précise à la notion d'école performante. Est-ce l'école qui génère le moins d'échecs ? Est-ce l'école qui oriente le plus d'élèves vers les voies élitaires ? Est-ce l'école la moins chère ? Celle qui dispose du personnel le mieux formé ? Est-ce l'école qui a les meilleurs élèves ? Les plus difficiles ? etc...
- ✓ Le salaire au mérite pour les enseignants ne garantit pas l'excellence. Il favorise au contraire la concurrence et l'individualisme, alors que les voies d'avenir du développement professionnel sont à explorer du côté du travail en équipe.

---

<sup>3</sup> Voir Annexe 2



Le SER peut néanmoins y trouver un certain nombre de convergences :

- ✓ Mieux harmoniser les structures de l'école au plan suisse, le cas échéant en donnant plus de poids à la Confédération pour forcer les cantons ou régions à s'entendre.
- ✓ Rendre l'école plus efficace, plus transparente aussi.
- ✓ Evaluer les élèves sur la base d'objectifs définis au plan romand et/ou national.
- ✓ Mieux rendre compatible l'organisation du temps scolaire avec les activités des familles.
- ✓ Améliorer encore l'enseignement des langues étrangères.
- ✓ Ne pas faire obstacle à la mobilité des familles.

En revanche, le SER prend ses distances avec un certain nombre de propositions :

- ✓ La mise en place de l'horaire continu, qui a un coût sous-estimé par le parti radical et qui risque d'attenter au statut des enseignants.
- ✓ Un modèle d'évaluation du travail des enseignants qui conduit au salaire au mérite.
- ✓ L'idée que dans le monde de la formation et de l'éducation tout puisse être mesuré aisément : performance des élèves, des enseignants, des établissements.
- ✓ Un modèle d'évaluation des écoles qui amène à mieux doter les établissements qui obtiennent les meilleurs résultats.

Enfin, le SER déplore que le parti radical n'ait pas saisi l'occasion de se prononcer à propos d'enjeux aujourd'hui plus urgents :

- ✓ Les efforts d'harmonisation que le SER prône depuis plus de 30 ans se heurtent au cantonalisme. L'initiative radicale paraît malgré tout modeste en matière d'harmonisation scolaire.
- ✓ Le parti radical ne s'est pas déterminé en terme d'intégration scolaire et d'abolition des filières. Or, faisant référence aux observations faites à l'étranger, la nuisibilité de ce type d'école est maintenant démontrée.
- ✓ Le parti radical n'a pas mis en évidence le travail inlassable des enseignants, qui agissent actuellement dans un contexte social complexe et budgétaire extrêmement dégradé.
- ✓ Il ne propose pas de réel modèle d'évaluation. Ses propositions simplistes sur le retour des notes apparaissent somme toute comme extrêmement conservatrices.



- ✓ Dans le fond, tout en voulant améliorer la qualité de l'école, le parti radical ne propose qu'une mosaïque de mesures qui ont plus effet sur sa structure que sur ses conditions-cadres.

**Le SER soutiendra globalement tout projet destiné à rendre le système scolaire suisse plus homogène et visant à en améliorer l'efficacité. Il soutiendra de même toute initiative visant à mettre en place une école qui intègre mieux qu'aujourd'hui. Il combattrait par contre toute réforme qui attenterait au statut des enseignants et qui introduirait un système de concurrence entre les établissements.**

Syndicat des enseignants romands  
Marie-Claire Tabin, Présidente

Martigny, le 20 janvier 2005